



SAINT-GAUDENS
PYRÉNÉES COMMINGES

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE SAINT-GAUDENS

ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A LA 2^{ème} MODIFICATION de la 3^{ème} REVISION DU P.O.S (valant P.L.U)

Par arrêté N° 147 du 9 Avril 2013.

Le Maire de SAINT-GAUDENS a ordonné l'ouverture de l'Enquête Publique sur le projet de la 2^{ème} Modification de la 3^{ème} Révision du P.O.S (valant P.L.U).

La modification porte notamment sur les points suivants :

- *L'ouverture de la zone 2 NA f à vocation économique de « Borde Basse-La Graouade » et son passage en zone 1 NA f,*
- *L'intégration du secteur de la ZAC à vocation économique des « Landes » dans le POS, en zonage 1 NA c1,*
- *des adaptations du règlement,*
- *la mise à jour de la liste des emplacements réservés.*

A cet effet, Monsieur Michel AZIMONT a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme Commissaire Enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Saint-Gaudens, Rue de Goumetx – salle du conseil municipal du :

Lundi 29 Avril 2013 au Jeudi 30 Mai 2013 aux jours et heures habituels d'ouverture.

L'avis au public et le dossier d'enquête seront également consultables sur le site internet de la Mairie de St Gaudens : www.stgo.fr

M. le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie :

- **Samedi 4 Mai 2013 (de 9h à 12 h)**
- **Mardi 14 Mai 2013 (de 9h à 12 h)**
- **Mercredi 29 Mai 2013 (de 14h30 à 17h30)**

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur.

Les observations seront recevables jusqu'au jeudi 30 mai 2013 à 17h.

Le rapport et les conclusions motivés du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairie à l'issue d'un délai de 30 jours après la clôture de l'enquête

Le MAIRE

Jean-Raymond LEPINAY